



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(L)/1
15 juillet 2016

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CINQUANTIÈME SESSION
7 - 12 novembre 2016
Yokohama (Japon)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Session
2. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
3. Admission d'observateurs
4. Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets
5. Nouveaux projets et avant-projets
6. Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2016
7. Rapport sur les projets et avant-projets achevés
8. Évaluation à postériori
9. Travaux de politique
10. Programme de travail biennal des Comités pour 2017-2018
11. Examen des projets et avant-projets en cours
12. Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2017
13. Dates et lieux des cinquante-et-unième et cinquante-deuxième sessions des Comités
14. Autres
15. Recommandations au Conseil international des bois tropicaux
16. Rapport de la Session

ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 - Ouverture de la Session

La cinquantième session des Comités sera conduite conjointement et coprésidée par Mme Alicia Grimes (États-Unis) président du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et Mme Akiko Nakano (Japon), président du Comité de l'Industrie forestière (CFI).

Point 2 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux

[Document CEM-CFI(L)/1]

Les Comités pourront examiner l'Ordre du jour provisoire et adopter leur ordre du jour pour la session. En ce qui concerne l'organisation des travaux, il est à noter que le programme des réunions des Comités sera déterminé au terme des consultations d'usage. Les Comités pourront également constituer le(s) habituels groupe(s) de travail informel(s) à composition non limitée pour les assister dans leur examen de questions particulières inscrites à l'ordre du jour. En outre, les points 4, 6 et 8 (A) de l'ordre du jour seront abordés dans le cadre des séances communes des Comités.

Point 3 - Admission d'observateurs

Les Comités pourront admettre les observateurs qui auront été agréés par le Conseil pour assister à la session en tant que tels.

Point 4 - Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets

[Document ITTC/EP-51]

En application des dispositions de l'annexe B à la Décision 4(XXV) du CIBT, les observations d'ordre général figurant dans le rapport produit par le Panel d'experts seront examinées à ce point de l'ordre du jour dans le cadre d'une séance commune des Comités. Le rapport du cinquante-et-unième Panel d'experts, comportant ses observations d'ordre général, figure au document ITTC/EP-51.

Point 5 - Nouveaux projets et avant-projets

[Document ITTC/EP-51]

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique de non-objection à leur classement et diffusés aux pays membres en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, lesquelles ont été émises lors de sa cinquante-et-unième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 1er au 5 février 2016, et réunies sous la cote de document ITTC/EP-51.

Cinquante-et-unième Panel d'experts

Catégorie 1 :

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 796/15 Rev.2 (M)	Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun	Cameroun

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 761/14 Rev.2 (I,M)	Œuvrer à un partenariat entre des groupements paysans et la filière forêt-bois	Indonésie

PD 788/15 Rev.2 (I)	Pérenniser la gestion forestière grâce à une compétitivité accrue des petites et moyennes entreprises de la filière bois du district de Ciamis dans l'Ouest de la province indonésienne de Java (Indonésie)	Indonésie
---------------------	---	-----------

Catégorie 4 :

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 800/15 Rev.1 (M)	Renforcement de la diffusion de l'information forestière et des capacités institutionnelles	Cameroun
PD 809/16 (M)	Renforcement des capacités en matière de législation forestière et de gouvernance locale dans le domaine de l'exploitation et de la commercialisation du bois dans la région malienne de Ségou	Mali
PD 813/16 (M)	Amélioration du fonctionnement conjoint des initiatives de certification volontaire des forêts et de la FLEGT-VPA au service de la gestion durable des forêts au Ghana	Ghana
PD 821/16 (M)	Certification des plantations forestières de l'Office National du Bois (ONAB)	Bénin

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 820/16 (I)	Renforcement du dispositif de production et de commercialisation du bois dans le but d'un renforcement de la compétitivité commerciale sur un mode pérennisable dans le sud du Pérou	Pérou

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique de non-objection à leur classement en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, lesquelles ont été émises lors de sa cinquantième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 27 au 31 juillet 2015, et réunies sous la cote de document ITTC/EP-50.

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 751/14 Rev.2 (M)	Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur : conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économiques des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur	Équateur

Les Comités sont invités à noter que la cinquante-deuxième réunion du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, dont la tenue était prévue à Yokohama (Japon) du 25 au 29 juillet 2016 a été annulée en raison de contraintes de financement.

Grille de classement des propositions de projets

Catégorie 1 : Le Panel a conclu que la proposition pouvait être recommandée au Comité avec intégration d'amendements.

Catégorie 4 : Le Panel a conclu qu'il ne pouvait pas recommander la proposition au Comité, et il la soumet au Comité avec pour recommandation de ne pas approuver la proposition de projet. Une justification de ce classement doit être fournie aux auteurs et au Comité (p. ex. un

remaniement complet est nécessaire ; cas de proposition de projet Rev.2 ; projet non pertinent ; proposition de projet ne comportant pas d'informations suffisantes, etc.).

Point 6 - Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2016

Ce point sera abordé en séance commune des Comités. Le thème de la Discussion OIBT annuelle sur le marché pour 2016 proposé par le Groupe consultatif sur le commerce (T-A-G), et avalisé à la quarante-neuvième session des comités est "Accords de libre-échange : défis et opportunités pour le commerce des bois tropicaux". Une note d'information détaillant le programme et donnant les noms des intervenants à cette Discussion OIBT annuelle sur le marché pour 2016 sera diffusée durant la session.

Point 7 - Rapport sur les projets et avant-projets achevés

[Document CEM-CFI(L)/2]

Les Comités pourront examiner le rapport rédigé par le Secrétariat, figurant dans le document CEM-CFI(L)/2 relatif aux projets et avant-projets suivants qui peuvent être déclarés achevés :

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

1. PD 124/01 Rev.4 (M) Phase III Étape 2 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (Afrique)
2. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
3. PD 620/11 Rev.1 (M) Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables (Allemagne)
4. PD 678/12 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin (Bénin)

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 433/06 Rev.3 (I) Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois (Brésil)
2. PD 540/09 Rev.2 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés (Pérou)

Point 8 - Évaluation à postériori

(A) Rapports d'évaluation à postériori

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation à postériori lors de la quarante-neuvième session.

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation à postériori lors de la quarante-neuvième session.

(B) Sélection de projets pour évaluation à postériori

Aux termes de la Décision 3(XXVIII) « Évaluation des projets à postériori », les Comités sont priés de considérer comme candidats à l'évaluation à postériori tout projet individuel ou groupe de projets achevés répondant aux critères contenus à l'annexe 1 de ladite Décision. Les Comités envisagent une évaluation à postériori normalement lors de la session durant laquelle les projets sont déclarés achevés. Les Comités pourront examiner et retenir les projets qui seront déclarés achevés à la présente session au titre du Point 7 du présent, et qui satisfont aux critères de la Décision 3(XXVIII) du CIBT.

Point 9 - Travaux de politique

Aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT, les consignes du CIBT aux Comités en matière de travaux de politiques sont les suivantes :

- Restructurer les ordres du jour des Comités pour y inclure un point consacré aux travaux de politique.
- Utiliser l'actuel Plan d'action stratégique de l'OIBT, les aspects relevant des politiques dans les Programmes de travail biennaux de l'OIBT, les conclusions des projets achevés et les décisions du Conseil comme base première à la détermination des points constituant les travaux de politique et.
- Décider, lors de chaque session de chacun des Comités, des questions qui seront débattues au titre du point de l'ordre du jour "Travaux de politique" lors de la session suivante, et convenir des modalités de préparation de ces délibérations au sein du Comité.

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

Au cours de leur quarante-neuvième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquantième session les travaux de politiques relevant du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés :

- Accès aux marchés ;
- Certification des forêts et du bois ;
- Sélection de données et analyse des éléments relatifs à la Revue et évaluation biennale OIBT de la situation mondiale du bois ; et
- Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT.

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Au cours de leur quarante-neuvième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquantième session les travaux de politiques relevant du Comité de l'Industrie forestière :

- Préparation de déclarations environnementales de produit (DEP) pour trois produits ligneux tropicaux (annulé) ; et
- Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier.

Point 10 - Programme de travail biennal des Comités pour 2017-2018

Prenant acte des défaillances financières subies par l'OIBT et se conformant à la préconisation du GCNO et du Conseil, les Comités pourront envisager dans leurs discussions les implications d'une prorogation du Programme de travail biennal (PTB) 2015-16 d'une année supplémentaire (en émettant des propositions sur le choix des activités inscrites à l'actuel PTB susceptibles d'être prioritaires pour un possible soutien du Conseil) et proposer des activités pouvant s'inscrire dans le projet de Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2018-2019, en vue de leur examen et de leur adoption par le Conseil à sa cinquante-troisième session en 2017.

Point 11 - Examen des projets et avant-projets en cours

[Document CEM-CFI(L)/3]

Poursuivant la rationalisation de leurs travaux, et en accord avec les termes de la section VI de l'annexe A de la Décision 4(XXV) du CIBT, les Comités ont demandé que la communication des rapports et les débats de la session soient limités aux projets et avant-projets qui :

- connaissent des problèmes de mise en œuvre ;
- nécessitent un financement supplémentaire ;
- nécessitent une prolongation de six mois ou plus à leur durée initialement prévue ; ou
- dont le Plan de travail et le budget appellent d'importantes modifications de caractère indispensable.

Les Comités pourront examiner le rapport préparé par le Secrétariat figurant dans le document CEM-CFI(L)/3 sur l'état d'avancement ou la situation des projets, avant-projets et activités dont le Conseil a

approuvé le financement et l'exécution. L'état de certains projets, avant-projets et activités est susceptible d'avoir évolué entre le moment où le présent ordre du jour est distribué et celui de la rédaction du document CEM-CFI(L)/3 mais aussi par rapport à leur situation au moment où se tient la session. Les projets et avant-projets qui répondent aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT ont été mis en évidence par des caractères gras dans le document CEM-CFI(L)/3. Le rapport traite des projets et de l'avant-projet suivants :

(A) Projets et avant-projet en cours d'exécution

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

1. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)
2. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois de la concession forestière et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)
3. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)
4. PD 756/14 Rev.1 (M) Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque
5. PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (Mondial)
2. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia
3. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie
4. PD 687/13 Rev.1 (I) Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières
5. PD 700/13 Rev.2 (I)
Phase I Étape 1 Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I, Étape 1 (OIBT)
6. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités et exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire

(B) Projets en attente de leur contrat d'exécution

Bien que des financements aient été annoncés au compte de ces projets après la cinquante-et-unième session du Conseil, des événements ultérieurs ont motivé la décision de suspendre leur exécution et tout décaissement à leur crédit jusqu'à ce que la cinquante-deuxième session du Conseil se soit penchée sur les pertes de fonds de l'OIBT. L'état d'exécution de ces projets sera actualisé lorsqu'auront été prises les décisions pertinentes à la cinquante-deuxième session du Conseil :

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 737/14 Rev.2 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord Sumatra
2. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

(C) Projets en attente de financement

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU MARCHÉ

1. PD 124/01 Rev.5 (M) Phase III Étape 3 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (Afrique)
2. PD 751/14 Rev.2 (M) Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur : conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économiques des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur (Équateur)
3. PD 796/15 Rev.2 (M) Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun (Cameroun)

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 700/13 Rev.2 (I) Phase I - Étape 2 Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I Stage 2 (OIBT)
2. PD 709/13 Rev.2 (I) Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)
3. PD 761/14 Rev.2 (I,M) Œuvrer à un partenariat entre des groupements paysans et la filière forêt-bois (Indonésie)
4. PD 771/15 Rev.2 (I) Conservation génétique, exploitation et gestion de variétés de *Falcataria moluccana* résistantes à la rouille vésiculeuse et cultivables aux Philippines
5. PD 788/15 Rev.2 (I) Pérenniser la gestion forestière grâce à une compétitivité accrue des petites et moyennes entreprises de la filière bois du district de Ciamis dans l'Ouest de la province indonésienne de Java (Indonésie)

Point 12 - Élection des présidents et vice-présidents pour 2017

L'élection des Présidents et Vice-présidents pour 2017 sera, suivant la pratique établie, soumise aux consultations d'usage au sein du Conseil et des Comités.

Point 13 - Dates et lieux des cinquante-et-unième et cinquante-deuxième sessions des Comités

Les dates et lieux de la cinquante-et-unième et de la cinquante-deuxième sessions des Comités sont déterminés en fonction des dates et des lieux fixés par le Conseil pour ses cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions.

Point 14 - Autres

Les Comités pourront examiner l'ensemble des recommandations qu'ils décideront d'adresser au.

Point 15 - Recommandations au Conseil international des bois tropicaux

Les Comités pourront envisager leurs recommandations au Conseil relatives aux projets, avant-projets, travaux de politiques et toutes autres questions relatives à l'économie, aux statistiques et aux marchés, ainsi qu'à l'industrie forestière.

Point 16 - Rapport de la session

Les Comités pourront examiner et adopter un rapport contenant leurs recommandations au Conseil. Les Comités pourront prier les co-présidents de présenter ce rapport lors de la cinquante-deuxième session du Conseil pour examen et adoption.

* * *